

Un ordre du jour très chargé malgré l'absence de budget ...

Le procès-verbal du CSAL-FS du 10 décembre 2024 a été approuvé.

👉 Rapports annuels d'activité des médecins du travail

Le docteur Neagoe nous a présenté ses rapports annuels pour Strasbourg ainsi que les rapports avec les autres médecins de la DISI Grand Est pour les années 2023 et 2024.

Ils font ressortir le ressenti des agents en matière de risques psycho sociaux (RPS) essentiellement la complexité du travail, le manque de formation, le manque de soutien et de reconnaissance...

Dans le service d'assistance téléphonique les agents contestent la suppression d'une journée de télétravail. Il leur est demandé de répondre à un nombre important d'appels par heure alors que les agents préfèrent privilégier la qualité du service rendu.

Ils signalent également le dysfonctionnement des outils numériques.

Selon les activités des agents les visites obligatoires chez le médecin du travail devraient être annuelles, bi-annuelles et quinquennales.

Le médecin de prévention souligne qu'il est important de mettre en place un protocole lorsqu'il y a un changement de comportement d'un agent.

Elle préconise également de se lever de son siège et de bouger quelques minutes toutes les heures.

Suite à un long arrêt maladie, les agents peuvent demander un rendez vous de pré-reprise afin d'envisager un éventuel aménagement du temps de travail, une modification de l'ergonomie du poste de travail,...

Dans le cas où le médecin de prévention préconise à l'agent d'aller voir un spécialiste, l'assistant de prévention en est informé sauf pour les visites à la demande de l'agent sans passer par l'administration.

Une proposition d'équipement d'un support écran assis debout a été présentée. C'est moins onéreux que le bureau assis-debout mais elle présente les inconvénients de ne lever que la partie écran, clavier et souris et ce sans assistance électrique

Pour les contractuels il est prévu une visite préalable à l'embauche, merci de nous informer si cela n'est pas le cas.

👉 Bilan budgétaire FS 2024 et perspectives 2025

Le budget 2024 de 43 416 € a été entièrement consommé avec l'achat de sac à dos, d'équipements de protection individuel, de vêtements chauds, d'amélioration des conditions de vie au travail (frigo, micro-onde, souris ergonomiques), d'aménagements de poste sur préconisation médicale et de formations (premiers secours, conduite).

Pour 2025, le budget n'est pas encore connu vu le contexte politique. Pour autant un groupe de travail se réunira le 1er avril afin d'étudier les futures dépenses pour passer les commandes dès que le budget sera alloué.

Nous avons à nouveau demandé que le financement des formations obligatoires (CACES, habilitations électriques) soit pris en charge sur la dotation globale de fonctionnement plutôt que par le budget de la FS.

👉 Observatoire interne : plan d'actions

Le plan d'action servira de retour d'informations pour les agents B et C.

Suite aux remontées des agents plusieurs actions ont été répertoriées selon les 3 thèmes suivants :

- agir sur les conditions de vie au travail
- se sentir acteur et mieux comprendre le sens de son travail
- se sentir valorisé.

Sur la base du volontariat les agents seront invités par leurs chefs de service à participer à des ateliers en vue de s'exprimer sur ces thèmes.

M Sauvage proposera également un temps d'échange libre avec un panel d'agents intéressés et le responsable de chaque ESI.

👉 Suivi des débits horaires – bilan 2024

Dans le cas où un agent a du mal à effectuer ses heures (dépassement régulier des 12h de débit), la DISI accepte de changer le module horaire en cours d'année.

Si il recevait un courrier pour retards répétés régulièrement, une trace resterait dans son dossier.

👉 Présentation du dispositif interne pour mieux couvrir les accidents de service

Suite à une demande renouvelée de notre syndicat le service RH a mis en place un moyen pour ne pas à avoir à avancer les frais lors d'un accident, quel que soit le lieu de travail de l'agent
Lors de la survenance de l'accident de service ou de trajet, l'agent est invité à prévenir sans délai son supérieur hiérarchique direct ou le service RH de la DISI (03 88 41 55 53), afin d'obtenir le certificat de prise en charge signé.

👉 Dispositifs de suivi

Une évolution de l'application sign@lfip vient d'être livrée, elle permet notamment de joindre des documents à toute déclaration d'incident. Le guide utilisateur a été mise à jour en conséquence sur Ulysse

—○ du registre santé sécurité au travail

2 remontées ont été inscrites dans le registre :

* la réparation des 13 volets à l'ESI de Reims est prévue pour le 25 mars.

* le devis pour les pavés de la coursive de l'ESI de Reims va être transmis à la DISI pour étude.

En ce qui concerne la coursive et la véranda de la salle de repos de l'ESI de Reims les devis étant trop élevés une prise en charge par la centrale a été de nouveau demandée.

—○ des accidents de services et de trajet

RAS

👉 Compte-rendu d'exercice de confinement

Concernant l'exercice de confinement qui a eu lieu sur l'ESI de Strasbourg le retour d'expérience indique, entre autres, que l'usage des mails n'est pas assez efficace pour prévenir les agents et la question se pose encore plus pour les agents qui ne sont pas sur leur poste de travail. La direction envisage de créer un salon Tchap pour y palier.
D'autres exercices auront lieu dans l'avenir dont le prochain à Reims

👉 Compte-rendu d'exercices incendie

Nous avons examiné les 4 comptes rendus d'incendie (Metz, les 2 sites de Besançon et l'ESI de Strasbourg).

👉 Questions diverses

Un nouvel ISST a été nommé en Alsace au 1 avril, il couvre aussi le département de la Seine Saint Denis.

Le suivi des visites des sites de Strasbourg et Besançon n'a pas été inscrit à l'ordre du jour contrairement à ce que nous avions demandé.

Il a été à nouveau signalé l'absence d'eau chaude dans les sanitaires sur Besançon.

Le DUERP va être envoyé pour mise à jour et présentation dans les ESI en version allégée pour 2025.

Suite à sa visite à l'ESI de Reims, M. Sauvage envisage la rénovation de la salle de restauration et de la salle visio.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter. cgt.disi-grand-est@dgfip.finances.gouv.fr

